



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
9^e séance régulière
en date du 19 juin 2018**

Présences

Mme Julie Cadieux, parent
M. Frédéric Godin, parent
M. Martin Vincent, parent
Mme Caroline Tardif, parent
Mme Geneviève Venne, parent
Mme Camille Vaillancourt Labelle, enseignante
Mme Julie Taillefer, directrice adjointe
Mme Josée Szijarto, directrice

Mme Stéphanie Brevet-Giroux, enseignante
Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Éliane Patenaude-Veilleux, enseignante
Mme Louise Arguin, personnel de soutien
Mme Danielle Rondeau, technicienne au SDG

Absence

M. Mamadou Baldé, parent

1. Accueil et vérification du quorum

Il y a quorum. La rencontre peut avoir lieu.

2. Parole au public

Pas de public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

19-06CÉ17/18-835

Il est proposé par Madame Louise Arguin, appuyée par Madame Danielle Rondeau d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 mai 2018 et suivis

19-06CÉ17/18-836

Il est proposé par Madame Isabelle Legault appuyée par Madame Louise Arguin d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 29 mai 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Mot de la direction

La direction nous informe que la fête de fin d'année était bien réussie et elle nous remercie de notre temps et apprécie les échanges que nous avons.

6. Mot de la présidente

Madame la présidente souligne le départ à la retraite de Madame Danielle Rondeau. Elle nous remercie de notre support.

7. Parole du représentant au comité de parents CSDGS

Monsieur Vincent a assisté à la rencontre. Il mentionne qu'un cadre de référence pour les voyages scolaires a été présenté. Il devra être utilisé dès l'an prochain.

8. Frais chargés aux parents pour les effets scolaires 2018-2019 (approbation)

19-06CÉ17/18-837

Il est proposé par Madame Louise Arguin appuyée par Madame Camille V. Labelle d'approuver la documentation présentant les frais chargés aux parents pour les effets scolaires des groupes GAER telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

19-06CÉ17/18-838

Il est proposé par Madame Camille V. Labelle appuyée par Monsieur Frédéric Godin d'approuver la documentation présentant les frais chargés aux parents pour les effets scolaires des groupes du régulier (maternelle à 6^e année) telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Frais chargés aux parents pour le matériel didactique 2018-2019 (approbation)

19-06CÉ17/18-839

Il est proposé par Madame Camille V. Labelle appuyée par Madame Louise Arguin d'approuver la documentation présentant les frais chargés aux parents pour le matériel didactique des groupes GAER en retirant les frais pour le matériel périssable ainsi que les frais pour les projets spéciaux. Les projets sont en lien avec le programme et obligatoires donc ils ne peuvent pas être chargés aux parents. Pour le matériel périssable, un libellé sera ajouté sur la liste afin d'informer les parents qu'un frais pourrait leur être chargé en cours d'année si leur enfant a besoin d'un objet sensoriel périssable.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

19-06CÉ17/18-840

Il est proposé par Madame Louise Arguin appuyée par Madame Isabelle Legault d'approuver la documentation présentant les frais chargés aux parents pour le matériel didactique des groupes du régulier (maternelle à 6^e année) en retirant de toutes les listes les frais chargés pour les projets spéciaux ou multidisciplinaires ». Ces projets sont obligatoires ou en lien avec le programme donc ils ne peuvent pas être chargés aux parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Montants et plan de déploiement des mesures 2018-2019 – services complémentaires

19-06CÉ17/18-841

Il est proposé par Monsieur Martin Vincent appuyé par Madame Isabelle Legault d'approuver le déploiement des mesures et des services complémentaires tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Bilan du FDS et proposition de campagne de financement

Le bilan des dépenses du FDS est présenté.

L'an prochain, les activités suivantes sont proposées:

- Une activité culturelle (*Les mots s'animent*) à tous les élèves de l'école Saint-René avec les fonds amassés lors du Lecturothon
- Les activités école pour l'année 2018-2019 seront financées avec le montant résiduel de la campagne de financement (environ 3540,71\$)

Les membres du CE aimeraient, afin de combler le manque à gagner, reconduire le Lecturothon en 2018-2019. Ainsi, une autre activité culturelle pourrait être offerte à l'ensemble des élèves. (*Pièce de théâtre Pareil, pas pareil du Théâtre Parminou au montant approximatif de 2600\$ pour tous*)

Le projet sera présenté au CPE en septembre 2018. Advenant le cas où les enseignants refusent la tenue d'un Lecturothon comme source de financement, une autre campagne de financement devra être proposée pour 2018-2019.

12. Dépôt de documents

12.1 Étapes de l'année 2018-2019

13. Point d'information

14. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 19h14.

Josée Szijarto
Directrice

Caroline Tardif
Présidente